Transports-Loi

• (1830)

M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je me demande si mon collègue, qui a tant voyagé, tant au Canada qu'à l'étranger, en avion, en autocar, en voiture et autrement, pourrait expliquer pourquoi depuis 1978, soit depuis le début de la réforme de la réglementation économique, les lignes aériennes sont si sûres?

M. le vice-président: Je crois que le député de Regina-Ouest a terminé son discours et je vais donc accepter ce commentaire dans la période des questions et commentaires. Le député de Regina-Ouest souhaite peut-être répondre.

M. Benjamin: En termes de sécurité, d'efficacité, de propreté et de fiabilité du système de réservation, les deux grandes sociétés aériennes qui restent au Canada dépassent de loin toutes celles des États-Unis. Pourtant, nous les invitons à s'associer à la médiocrité qui caractérise le transport aérien au sud du 49eme parallèle. Je suis loin d'être d'accord et mes collègues aussi.

L'autre tragédie au Canada, c'est que nous n'avons pas de trains de passagers dignes de ce nom parce que le gouvernement traite le service des passagers comme un parent pauvre. En termes relatifs, on peut dire que notre système de transport est bon, ce qui ne veut pas dire qu'il n'a pas besoin d'être grandement amélioré. Il faut y injecter des milliards de dollars de plus au cours des 10 à 20 prochaines années. Cependant, nous auparavant à l'avant-garde mondiale, tandis qu'aujourd'hui, nous avons de 20 à 30 années de retard dans bien des domaines. Que ce soit pour notre réseau ferroviaire ou autoroutier, ou pour l'industie du camionnage, il faudra consentir des dépenses publiques d'immobilisation très considérables pour demeurer l'un des chefs de file mondiaux dans le domaine des transports. Il nous faut ces investissements pour faire en sorte que l'Atlantique, le Nord et l'Ouest soient traités de façon équitable en regard des trois ou quatre grands centres du Canada.

J'invite mes honorables collègues à s'entretenir avec les habitants du sud-ouest de l'Ontario, qui ont envoyé d'innombrables demandes, afin d'inviter le comité des transports à se rendre dans la région. Ce comité n'est allé ni à Yellowknife ni à Whitehorse, pas plus qu'à Prince George ou Prince Rupert. Les membres du comité devraient s'entretenir avec les maires de ces deux villes et de toutes les municipalités environnantes. Le comité ne s'est pas rendu à Peace River et il n'a pas rencontré les gens de Dawson Creek en Colombie-Britannique ou Grande Prairie en Alberta. Tout cela n'est que de la frime. Les dés sont pipés depuis la présentation du Livre blanc intitulé Aller sans entraves. C'est pourquoi je crois que le gouvernement se lance, pour des motifs idéologiques, dans de grands projets qui vont coûter fort cher au pays.

M. Clifford: Monsieur le Président, je suis tout à fait enchanté de pouvoir m'adresser officiellement au député de Regina-Ouest (M. Benjamin), car je crois vraiment que le député met à côté de la plaque. Le projet de loi C-18 invite les Canadiens à profiter des services offerts, à voyager au moins dans des conditions dignes du 20° siècle. J'espère que le député de Regina-Ouest peut le comprendre.

Il parle du projet de loi C-18 et du marché et de toutes les inquiétudes que les Canadiens devraient avoir. Je tiens à lui

préciser que les gens du sud-ouest de l'Ontario ne sont pas inquiets. Ils n'ont pas eu la chance de pouvoir témoigner devant le comité des transports, mais ils sont vraiment très heureux, car des mesures concrètes sont beaucoup plus utiles que de simples rencontres. Le gouvernement prend des mesures, afin d'aller de l'avant avec le projet de loi C-18 et d'offrir des débouchés aux braves gens du sud-ouest de l'Ontario, car il veut qu'ils puissent enfin voyager dans des conditions dignes du 20° siècle, avant que nous n'entrions dans le 21° siècle.

Penchons-nous sur le cas de London, en Ontario et les débouchés qui s'offrent là. Il y a un an et demi, nos vis-à-vis m'ont tous dit qu'Air Canada se retirait et qu'ainsi, le service aérien, et ce qu'il représente, allait disparaître et que rien d'autre n'allait dorénavant se produire dans le sud-ouest de l'Ontario. J'ignorais au juste comment j'allais réussir à me rendre d'Ottawa à London. Mais que s'est-il passé dans l'intervalle? Il n'y a pas une ni deux ni même trois, mais bien quatre compagnies aériennes, depuis hier, qui veulent assurer ce service dans le sud-ouest de l'Ontario. Cette quatrième société souhaite profiter du projet de loi C-18 pour participer à l'avenir des transports au Canada. Je suis désolé que le député de Regina-Ouest ait manqué cela. J'en suis vraiment navré.

Nous voyons fréquemment toutes sortes de lignes aériennes venir dans notre localité nous donner la possibilité de voyager. C'est comme les Américains en 1978 quand ils ont adopté leur loi. Nous prévoyons que 51 p. 100 de plus de voyageurs auront accès à ce genre de transport. Ils ne devraient pas tous avoir à marcher sur la piste et à porter une boîte à lunch. Ils devraient avoir la chance de prendre l'avion. Ils devraient avoir la possibilité d'économiser du temps et de se déplacer silencieusement et rapidement dans le ciel canadien.

Les avions à réaction sont de retour à London, en Ontario, contrairement à ce que prédisaient les députés d'en face, et ce grâce au jeu des lois du marché. Nous jouissons maintenant d'un service régulier d'avions à réaction et de bonnes normes de sécurité. Les députés d'en face ont dit que c'en serait fini de la sécurité avec la nouvelle loi C-18. Je tiens à leur dire que la firme Amertek a introduit au Canada et dans le monde entier du matériel ultra-moderne de sauvetage en cas d'incendie ou d'écrasement. Ce matériel a d'abord été mis en service à London, en Ontario pour protéger notre public voyageur. Nous avons ce qu'il y a de mieux. Du point de vue des horaires, nous sommes bien desservis. Nous sommes un modèle pour le Canada. Toutes sortes de compagnies aériennes veulent venir chez nous prendre leur part du marché. Elles veulent offrir un service de transport à bon marché et une technologie ultramoderne aux Canadiens, tout en respectant les normes de sécurité. Le ministre a assuré que ces dernières ne seront jamais surpassées par aucun pays dans le monde. Nous avons donc tout ce qu'on peut désirer, et il faut en féliciter le gouvernement actuel.

Je veux demander au député de Regina-Ouest à quoi rime tout son discours? Qu'est-ce que c'est que ce croque-mitaine? Qu'y a-t-il de mal à laisser agir les forces du marché? Quel est son problème? Que s'est-il passé à Regina-Ouest? N'y a-t-il personne qui veuille y prendre l'avion?

M. Benjamin: Monsieur le Président, c'était là une combinaison du discours de troisième lecture du député, je suppose.